

**PAGES
MANQUANTES**

LE ROSAIRE

Couvent des Dominicains, ST-HYACINTHE.
ABONNEMENT : \$1.00. PAR LES ZÉLATEURS, 50 cts.

Les Etreannes

(Pages dédiées à ceux qui donnent des étrennes et à ceux qui les reçoivent.)

I

JE viens de parcourir Paris. Partout, à la devanture des magasins, les étagères ploient sous le fardeau scandaleux des étrennes de luxe. Des files de voitures stationnent devant les marchands de bonbons comme, aux soirs des premières représentations, devant le péristyle de l'Opéra. Des nuées d'affamés et de mendiants encombrant les trottoirs et obstruent les passages. Des femmes flétries par les privations sans nombre de la pauvreté, des mères portant sur leurs maigres bras quelque nourrisson souffreteux, des vieillards infirmes, de vrais et de faux pauvres, misérables béants de faim ou comédiens d'indigence, toute une cohue multiple et disparate regarde avec des yeux surpris, sombres, envieux, suppliants, hébétés, menaçants, le spectacle que donnent les riches se ruant, en foule, eux aussi, vers ses boutiques lumineuses, au milieu desquelles l'ardent reflet des gerbes de gaz fait flamboyer l'or et les pierreries. Parmi les pauvres, les uns, témoins immobiles, collent leur visage, comme une tête de Méduse, hâve et sinistre, aux vitres étincelantes ; les autres regardent, de la porte des maisons au marche-pied des voitures, circuler les femmes en riche toilette et les hommes, maîtres ou laquais, chargés de ces inutilités ruineuses qui se distribuent au premier jour de l'année. La misère en haillons fait comme une haie à l'opulence qui passe.

Contraste saisissant qui frappe tout le monde ; contraste importun dont l'égoïsme détourne les yeux, et de-

vant lequel plus d'un se fait une loi de s'endurcir le cœur ! Combien en est-il qui, les bras tout embrassés de ces vaines et sottés superfluités, se sentent pris d'une secrète honte, d'une honte stérile, hélas ! en présence de tous ces malheureux qui manquent du nécessaire ? Combien en est-il qui se bouchent les oreilles et qui hâtent le pas, étouffant, par un rapide sophisme de l'esprit ou un brusque effort de la volonté, quelque soudain remords qui se dresse du fond de la conscience troublée et qui crie clairement à l'âme de quel côté se devrait écouler le superflu de la richesse ?

II

Certes, nous sommes bien loin de vouloir qu'on abolisse l'usage des Étrennes. Elles naquirent entre les mains des bergers et des Mages, autour du berceau de l'Enfant-Dieu ; et tout le Moyen-Age, et encore beaucoup de peuples chrétiens ont choisi pour les distribuer, non point l'aurore du premier janvier, mais bien le moment où se lève sur le monde la solennelle et joyeuse fête de Noël. Noël ferma les temps anciens et ouvrit le monde nouveau. Noël marque, en outre, dans la nature, la symbolique époque du solstice d'hiver, c'est-à-dire le moment où le soleil, qui depuis six mois baissait de plus en plus vers la nuit, reprend tout à coup sa marche ascendante.

C'est le jour que Dieu a choisi pour faire ses Grandes Étrennes. A l'humanité déchue et misérable, il donne son Fils qui s'incarne ; à la terre glacée par le froid, il donne son soleil qui renaît.

Donnons donc en cette grande fête qui clôt l'année et qui la recommence ; donnons largement, comme notre Père nous a donné. Donnons aux enfants qui nous rappellent le berceau de Jésus ; donnons aux malheureux et aux souffrants qui nous rappellent sa pauvreté ! Et, les uns aux autres, offrons-nous, — comme témoignage de l'esprit de cordialité et d'union que le Souverain du monde est venu apporter à la race humaine, — quelques-uns de ces gages dont l'amitié vraie fait tout le prix.

Entendues et pratiquées dans ce sens, les Étrennes ont un caractère chrétien et sont un usage sacré.

III

Mais le génie du mal a tout perverti. De même que des cohues de misérables font du réveillon de Noël une orgie pleine de scandales, une sorte de fête de l'enfer, de même on a transformé en parodie, grotesque dans la forme et sinistre dans le fond, la sainte et fraternelle tradition des Étrennes.

L'esprit de Dieu, c'est-à-dire la Charité, y présidait autrefois ; l'esprit du monde, c'est-à-dire la vanité, y préside aujourd'hui.

La charité veut que l'on donne au pauvre.

La vanité veut que l'on donne au riche.

—Donne à celui qui ne possède rien et qui a besoin de tout. Donne des vêtements à ceux qui sont nus, du pain à ceux qui ont faim, un asile à ceux qui sont sans abri, dit la voix de Dieu.

—Donne à ceux qui n'ont besoin de rien et qui possèdent tout. Donne des diamants à ces femmes "qui portent déjà sur leurs épaules le patrimoine de tant de familles." Verse des sacs de sucreries et de bonbons sur ces tables déjà chargées de tout ce qui flatte la bouche. Dépense quelque somme folle pour ajouter une inutilité de plus au luxe de ce salon où quelquefois on t'invite le soir.— Ainsi parle la voix du monde.

—Sèche des larmes, dit la conscience au cœur du chrétien.

—Conquiers des sourires, crie l'égoïsme à l'oreille du sot ou du méchant.

—La richesse est une fonction : son premier devoir est de secourir, reprend le bien.

—La richesse est un privilège, et son premier droit est de jouir, s'écrie le mal.

Telles sont les deux grandes voix que l'on peut entendre distinctement, pour peu qu'on prête l'oreille, au milieu de ce tohu-bohu d'hommes et de choses qui se pressent et se heurtent dans les rues de la grande ville, aux approches du jour de l'An.

L'une descend des cieux sacrés ; l'autre s'élève du fond de l'enfer.

Hélas ! c'est presque partout la charité qui est vaincue. L'idée païenne l'emporte. Dans cette saison, la

plus rude de l'année, alors que tant de malheureux périculisent de misère, le démon de la prodigalité folle étale et répand à profusion dans Paris toutes les coupables splendeurs de son luxe insolent.

La vanité jette aujourd'hui parmi le superflu des riches les trésors que l'esprit chrétien, en des temps meilleurs, versait dans le sein des pauvres.

Quand un vice règne, il gouverne despotiquement. Le luxe et la vanité tiennent le sceptre du nouvel An. Ce sceptre, en apparence fragile et léger comme une marotte, est en réalité plus qu'un sceptre de fer.

Les Étrennes sont devenus une dépense énorme, un impôt monstrueux qui réagit sur toute l'année. A quiconque veut, par goût ou par nécessité, entretenir dans le monde des relations un peu étendues, elles coûtent plus cher que le loyer d'une maison.

Si tout le monde constate l'abus et le déplore, combien en est-il qui sachent s'en affranchir ? Hélas ! que chacun réponde !

La tyrannie de l'usage courbe tous les fronts sous son joug, ceux des bons comme ceux des méchants. Vainement on murmure tout bas, vainement on blâme tout haut, de ce côté par avarice, de cet autre par charité : ni les uns ni les autres n'ont le courage de se révolter. Les meilleurs eux-mêmes se soumettent plus ou moins. Pour oser se soustraire au despotisme impérieux de l'usage, il ne suffit pas en effet d'être bon, il faut encore être doué d'une force d'âme et de caractère peu commune dans notre temps. Crainte de déplaire à celui-ci ou à celle-là, crainte de passer pour mal élevé, crainte d'être taxé d'avarice, crainte de paraître pauvre : vanités misérables ! Ce ne sont là, semble-t-il, que les liens microscopiques de Gulliver : il faut Hercule pour les briser.

IV.

J'ai connu un honnête homme, un chrétien,—comme il en est beaucoup à Paris, quoi qu'on en dise,—lequel répandait autour de lui sur les indigents, non seulement la totalité de son superflu, mais encore une large part de son nécessaire. Eh bien ! cet homme, très profondément pénétré des croyances chrétiennes, était soumis périodique-

ment à un supplice effroyable. Durant les deux derniers mois de l'année, le spectre du 1er janvier paralysait sa charité. Se croyant *obligé* par l'usage, par certaines relations sociales, il se privait de bonnes actions pour pouvoir suffire aux dépenses des étrennes. Ce qu'il souffrait alors, dans son cœur et dans sa conscience, ne se peut exprimer. Et cependant, il n'osait rompre ouvertement avec l'horrible tyrannie de l'usage.

Un jour de décembre, une sœur de charité accoutumée à son bon accueil vient frapper à sa porte.

—Ma bonne Sœur, lui dit-il d'un air embarrassé, je ne puis aujourd'hui vous rien donner : toutes mes ressources ont leur destination arrêtée irrévocablement. J'ai mes pauvres.

La Sœur leva sur lui ce clair et doux regard que possède seule la sainteté. Puis elle s'inclina, dit quelque gracieuse parole et descendit l'escalier.

—Ah ! oui, j'ai mes pauvres, se dit en lui-même le malheureux homme demeuré seul, en proie à un grand trouble intérieur. J'ai mes pauvres : ce sont les riches. Pauvres pleins d'avidité, qui veulent des coffrets, des dentelles, des bonbons exquis.

Il ouvrit une armoire où déjà il avait commencé à mettre les étrennes qu'il se préparait à donner. Sur trois étagères étaient rangées la part des enfants, puis celle des pauvres, et enfin celle des maîtresses de maison chez lesquelles il avait coutume d'aller.

Il regarda et se prit à réfléchir.

—La part des enfants ! elle est sacrée, se dit-il. C'est un rayon de soleil sur ces fleurs charmantes auxquelles la joie va si bien. C'est un sourire du bon Dieu de Noël. La part des enfants est sacrée, pourvu cependant qu'on ne leur donne point de choses qui les corrompent en les habituant à la frivolité et au luxe.

Et voilà qu'il dégarnit cette étagère de cinq ou six coûteuses futilités.

—Que la part des pauvres est petite ! s'écria-t-il.—Et c'est pourtant la part de Dieu ! “J'étais nu et vous m'avez vêtu, j'avais faim et vous m'avez nourri... Ce que vous avez fait au dernier d'entre ceux-ci, c'est à Moi-même que vous l'avez fait,” dira le Christ au dernier jugement.

—Hélas ! si cette part est petite, c'est que celle-ci est grande, ajouta-t-il en se tournant vers l'étagère des bijoux, des bonbons, des divers objets qu'il destinait à quelques grandes dames du noble faubourg ou de la Chaussée-d'Antin. C'est ici qu'est le cœur même du mal, l'esprit du luxe qui tarit toutes les sources de la charité. C'est avec l'aumône que j'aurais pu faire, c'est avec la faim des malheureux que je n'ai point nourris, c'est avec leurs souffrances que je n'ai point apaisées, avec leurs larmes que j'ai cessé d'essuyer, c'est *avec la vie des pauvres* que j'ai acheté ces misérables fantaisies. Dans ces bonbons il y a du sang humain.

Il s'assit et plonge la tête dans ses mains, profondément remué par toutes les pensées qui venaient de traverser son esprit et son cœur. Quand il releva son front, son inquiétude était devenue de la joie. Dieu avait envoyé un rayon de sa lumière dans cette âme troublée. Il sortit, emporta tous les objets de luxe, demeura quelques heures dehors et puis rentra.

Il prit une plume et il écrivit une lettre qu'il recopia ensuite en plusieurs exemplaires, avec quelques variantes :

“Madame,—je voulais comme de coutume vous envoyer mes étrennes au nouvel an, et voilà que je ne vous adresse qu'une rose d'hiver que j'ai cueillie pour vous dans le petit jardin qui est sous ma fenêtre. J'avais consacré cent vingt francs à vos Étrennes, mais le remords m'a pris et je les ai transformées, au gré de votre âme qui est chrétienne, d'une façon dont vous me remercierez, j'en suis sûr.

“Je viens d'envoyer *en votre nom* un petit mobilier à la famille N***, rue des Marais, qui avait tout vendu pour avoir du pain. On vous a bénie et voici la lettre que ces pauvres gens vous écrivent. Je la joins à la rose d'hiver ; les paroles du pauvre, consolé dans sa douleur, parfumeront cette fleur qui a pris naissance au milieu des frimas. N'est-ce pas que j'ai bien fait et que vous préférez la joie et le bien-être d'un malheureux à la petite satisfaction qu'auraient pu vous donner quelques jolies babioles perdues au milieu des richesses de votre salon ?”

A une autre il écrivit :

“—Je viens de vous voler deux cents francs. J'ai

venu vos étrennes, déjà achetées depuis plusieurs jours. J'ai loué pour ce prix un tout petit appartement de trois pièces, situé au cinquième de la rue Bonaparte, No. . . .

“Vous me croyez fou, sans doute, en lisant ceci, et vous vous trompez : je vous sais bonne, voilà tout. Allez rue de . . . tout à côté de chez vous. Vous trouverez là deux bonnes vieilles femmes chassées par leur propriétaire et qui demain doivent être sans asile. Elles sont au désespoir. Conduisez-les dans *votre* logement et dites-leur : “Ceci est à vous.” Goûtez la joie de leur reconnaissance. Je vous la donne.

“Voilà mes étrennes. En êtes-vous contente, ou voulez-vous que j'aie de nouveau faire emplette d'un éventail ou d'une boîte de bonbons ? Sans mentir, l'éventail était charmant et les dragées venaient de chez Bois-sier.”

Sur une troisième feuille de papier il traça les lignes suivantes :

“Monsieur Toto, mademoiselle Nini. Voici vos étrennes. Vous vous attendiez peut-être, vous, monsieur Toto, à une jolie chaîne de montre qui remplacerait votre cordon noir, vous, mademoiselle Nini, à quelque princesse des poupées magnifiquement habillée de dentelles, comme tant de personnes raisonnables. Eh bien ! non, mes chers enfants, je vous envoie mieux que cela ; et j'ai trouvé un cadeau dont votre jeune cœur sera plus content. Le panier que je vous envoie contient deux très chauds costumes d'hiver, l'un pour un garçon de douze ans, l'autre pour une petite fille de huit. Ce petit garçon et cette petite fille sont les deux enfants d'un pauvre homme de votre voisinage, réduit à la dernière misère par une longue maladie. Je viendrai vous prendre lundi, mes chers petits, et je vous accompagnerai chez ces malheureux, car je veux que vous me permettiez, pour mes étrennes à moi, d'assister à la joie que vous aurez à donner vous-mêmes de vêtements à ceux qui en manquent, suivant le précepte de Notre-Seigneur. Vous pleurerez peut-être, mes bien-aimés, vous pleurerez en essuyant les larmes d'autrui : mais ces larmes-là seront douces et exprimeront votre félicité.”

Il écrivit aussi ce petit billet :

“Ma vieille amie, vous aimez les pauvres, vous avez

vos œuvres. Voici cent francs. Ce sont mes étrennes. Faites-en l'aumône suivant votre cœur."

A d'autres personnes il adressait une souscription, qu'il avait acquittée, pour elles et en leur nom, à un Patronage, à un Refuge, à quelqu'une de ces belles œuvres de bienfaisance comme il en est tant à Paris et ailleurs. A une dame de ses amies, heureuse épouse et heureuse mère, il donna la pension et l'entretien d'une orpheline dans la maison de Livry. A une autre, il envoya un vieillard, tout misérable, qui croyait ne porter qu'un paquet d'étrennes, et qui revint vêtu de neuf. La charité est ingénieuse, et trouve cent formes variées.

L'homme dont je parle écrivit ainsi longtemps, et le soir il s'endormit heureux.

Cher lecteur, très bonne lectrice, qui vous empêche de goûter le même sommeil ?

Si ce que je viens d'écrire et de raconter pouvait vous en donner le désir ; si ces pages détournaient çà et là vers les maisons des pauvres quelque peu de cet argent que vous destinez à l'étréne des riches ; si, au lieu de donner à ces derniers des objets de luxe dont ils regorgent, vous leur faisiez en quelque sorte cadeau d'une de ces bonnes actions dont ils sont parfois indigents : si, pour Noël ou pour le Nouvel-An, vous offriez aux personnes que vous aimez le mieux, la guérison d'une misère et la consolation d'un malheureux ; si vous faisiez cela, je n'aurais point perdu tout à fait ces jours précurseurs de la grande fête, et je remerciais Dieu de m'avoir mis tout à l'heure la plume à la main.

HENRI LASSERRE.

Le Fauteuil de la Vierge

(*Légende canadienne.*)

“ Eh bien ! soit. Encore un conte, mais il faudra être bien sage et aller dormir . . .

C'est une histoire “vraie”, mes petits, un récit confidentiel que m'a fait un jour une bonne petite sœur, en me faisant visiter le vieux monastère de X. Un malin dirait que le secret lui pesait tant . . . mais tant . . .

Je vous sais, mes chéris, trop charitables pour me prêter de semblables médisances. Non, il faut croire au désir d'édifier qui guide toujours ces dévouées servantes du Seigneur . .

Je visitais donc le monastère, et la sœur me dit, ouvrant une porte :

“ Voici l'ouvoir, Monsieur, où nous travaillons ensemble . . .”

Et là, sur les tables, je vis, soigneusement rangé, tout ce que la patience, l'habileté, la délicatesse, le goût et le cœur féminins savent produire de plus élégant pour orner les autels du Seigneur, pour revêtir ses ministres, pour rehausser la beauté de la maison de Dieu et la pompe de son culte. C'est là, en effet, qu'on façonne artistement la cire; qu'on ornemente de peintures et de broderies les draps les plus précieux, les tissus les plus fins, d'or, d'argent, de soie. C'est véritablement un atelier d'artistes . . . Mais quel atelier fut jamais si propre ? . . . Tout y est rangé, disposé avec goût, et surtout ravissant de propreté et d'ordre.

Si vous parveniez un jour, mes bons amis, jusqu'au fond de cette salle, vous seriez peut-être intrigués, comme je le fus, de voir sous la niche d'une vierge, adossé au mur, et sur une espèce d'estrade, à la place d'honneur, quoi ? . . . un tout vieux fauteuil, jadis bleu. Pour sûr, depuis vingt ans, il n'a connu d'autres vernis que celui de l'usage, et d'autre coup de pinceau que les discrets et inoffensifs frottements d'une époussette délicate.

Pourquoi est-il là, lui, ce vieux boîteux, déjà plus

gris que bleu, avec sa couleur terne et son air morne, trônant au milieu d'un cercle de petites chaises blanches et gaies, d'un aspect souriant ? . . .

Ne jure-t-il pas, lui, ce vieux débris, au sein de l'ameublement tout moderne de cette salle ? Serait-ce quelque relique de communauté ? Le dernier cadeau d'un chapelain vénéré ? . . .

Et la bonne sœur, qui devine vos suppositions étranges, semble se réjouir de votre étonnement . . . Son petit air entendu semble dire : " Je sais moi ! "

Osez-vous être indiscrets ? Vous ferez certainement plaisir si vous voulez être un brin curieux. Allons ! sans embarras . . . soyez simplement insinuants :

" Voilà un fauteuil bien antique, il semble un débris d'un autre âge. Pourquoi est-il là ? " . . .

" Si vous me promettez de ne pas la redire, je vais vous raconter sa petite histoire. "

Ecouter, c'est promettre, je crois . . . et j'écoutais tout comme vous, mes chéris . . .

La bonne petite sœur poursuivit :

" En 18. . quand Mlle C. et ses trois compagnes, jetèrent, ici-même, les assises de notre Institut, elles étaient bien pauvres. Tout le jour, elles travaillaient péniblement pour gagner leur repas du soir. Ici-même elles cousaient, elles brodaient, en priant Marie ; souvent elles faisaient alterner le chant des hymnes sacrées avec la récitation du chapelet. Elles suppléaient ainsi à la psalmodie de l'office divin qu'elles ne pouvaient réciter au cœur.

" Un soir, comme elles travaillaient en silence à je ne sais quel ornement sacré, notre Mère eut un ravissement.

" Que s'était-il passé dans son âme pendant la récitation du rosaire ? Nul ne le sait. Mais ce que nos sœurs ont entendu, ce qu'elles ont vu alors, je vais vous le raconter.

" Là, tout près, sur une petite table qui tenait lieu d'autel, à côté du crucifix, était une petite statue de la Ste-Vierge.

— " O Vierge ! dit tout à coup notre Mère, à notre âge, que faisiez-vous pour votre Divin Epoux ? "



" Et la Vierge est la pensive ".....

“ Et sa prière se fait ardente. Son âme s'exalte, et soudain, d'une voix ravissante qu'on ne lui connaissait pas, elle entonne l'*Ave Maris Stella*. En chœur, les sœurs tout émues, reprennent, et quand la strophe est achevée, ô merveille ! des voix célestes font écho, et des troupes angéliques chantent :

Ave Maris Stella.

.....

Ave semper virgo...

Ave cœli porta....

“ Et pendant ce céleste concert, apparaît au milieu de la salle la Vierge elle-même ainsi acclamée. . .

“ Elle est “ toute jeune et toute belle ” comme la rose frêle, délicate et embaumée, éclore au sourire de l'aube ; belle comme le lys virginal, encore perlé et humide du baiser de la nuit, resplendissant sous le premier rayon matinal ; “ toute jeune, toute belle. ” C'est la Vierge du Temple, l'Épouse choisie de l'ESPRIT-SAINT. La lumière de Dieu, voilée par l'ombre de notre humaine nature, éclaire son front d'une splendeur adoucie, que nul art humain ne réussira jamais à reproduire. C'est l'“ Astre du Matin, ” la “ Rose mystique. . . ”

“ Elle prend place sur le petit fauteuil au milieu des sœurs ravies jusqu'à l'extase. 19 11

“ Dans sa main est l'aiguille, à son doigt, un dé d'argent, sur ses genoux un petit vêtement de lin, à ses pieds une gracieuse corbeille, où sont de jolis petits fuseaux de fil aux mille couleurs, des étuis en bois de rose, une pelote en satin garnie d'épingles d'or et d'argent, et une paire de ciseaux aux lames ouvragées : tout cela, dit-on, avait été donné par Saint Joseph. . . précieux cadeau des virginales fiançailles . . . 20

“ Et la Vierge est là qui travaille, doucement appliquée, pour son Dieu. Les anges chantent ses louanges :

Elle est Reine....

Elle est Vierge....

Elle est Mère de Dieu !

“ Là, comme au Temple jadis, elle travaille avec recueillement. Tout à coup, l'aiguille dans le pli demeure, et le point reste inachevé ; ses lèvres s'ouvrent pour un chant divin. . . .

“ Alors les anges font silence : seules les suaves symphonies des musiciens célestes accompagnent son chant, doux comme le zéphir, suave et tendre comme la voix d'une mère. . . . Oh ! de la plus divine des mères. Pour la centième fois peut-être, Marie, la Vierge d'Israël, entonne son cantique ineffable de reconnaissance, d'amour, de félicité : “ Mon âme glorifie le Seigneur.”

“ Et pendant que les anges répètent ce chant de leur Reine, Elle travaille pour son Dieu, son fils, “le fruit béni de ses entrailles”. . . .

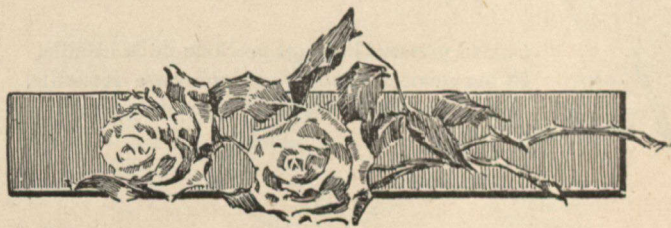
“ Combien dura l'extase ? . . Je ne sais. . Mais, Monsieur, depuis ce jour, c'est la petite statue de la Vierge, si jeune, si belle, que vous voyez là-bas, qui préside nos travaux : et jamais personne n'a osé occuper *le fauteuil*. Ne le trouvez-vous pas digne de la place d'honneur ?

Heureux mortel ! je savais la légende du “fauteuil de la Vierge”, mes chéris.

S'il vous arrive, quelque jour, de visiter le vieux couvent de X., je vous souhaite pour guide la bonne sœur M. . . . de la N. . . . Je suis certain que vous reviendrez contents. Elle, vraiment, sait intéresser en racontant cette légende “vraie.”

En attendant, mes chéris, n'oubliez pas la condition, et gardez avec moi le secret. . .

C. D.



Résignation

Imité du Polonais.

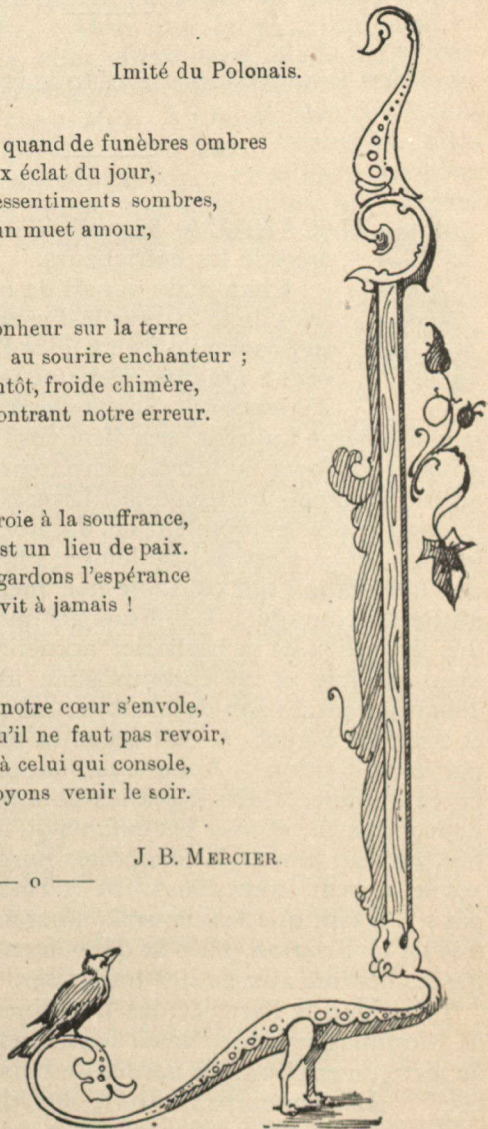
Quand vient le soir, quand de funèbres ombres
Ont remplacé le doux éclat du jour,
Rêveur hanté de pressentiments sombres,
Je me renferme en un muet amour,

Et je me dis : Le bonheur sur la terre
N'est qu'un fantôme au sourire enchanteur ;
Il nous séduit : bientôt, froide chimère,
Il disparaît, nous montrant notre erreur.

S'il faut gémir, en proie à la souffrance,
Résignons-nous, il est un lieu de paix.
Prions, prions ! Et gardons l'espérance
Du paradis, où l'on vit à jamais !

S'il est des lieux où notre cœur s'envole,
Des lieux, hélas ! qu'il ne faut pas revoir,
Songeons, songeons à celui qui console,
Et sans trembler voyons venir le soir.

J. B. MERCIER.



Femmes du Canada

NOS ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION FRANÇAISE



U CANADA les religieuses enseignantes ont précédé les défricheurs.

Champlain venait de mourir et le frère berceau de la Nouvelle-France était encore tout environné de forêts, quand les Ursulines arrivèrent à Québec avec une jeune et noble dame d'Alençon. Sur les bords affreusement sauvages du Saint-Laurent, ces femmes admirables venaient allumer un foyer de lumière chrétienne. Elles espéraient attirer les cruels indigènes à l'Évangile ; par la force de la charité elles comptaient les donner à l'Église, à la civilisation, et ce n'est pas seulement l'héroïsme de la foi et de l'abnégation qui consacre leur mémoire, c'est aussi la gloire du courage. Les Français qui étaient comme perdus au milieu de la barbarie, accueillirent les religieuses avec une joie et un enthousiasme indescriptibles. Elles débarquèrent au son des canons, des tambours et des fifres, et tombant à genoux, baisèrent la terre de leur sauvage patrie d'adoption. Aucune habitation n'avait pu être préparée d'avance. On logea les Ursulines dans un chétif petit magasin, et avec les enfants qu'il y avait alors à Québec, on leur amena les néophytes huronnes. Les religieuses se mirent immédiatement à l'étude des dialectes du pays ; et tant que les naturels n'eurent pas déserté les centres de civilisation, elles se dévouèrent aux petites sauvagesses comme aux petites françaises.

Le jour de l'arrivée des Ursulines, le gouverneur, M. de Montmagny, leur "avait départi et distribué six arpents de terre ou environ, en nature de bois, en la ville de Québec." Au printemps de 1641, les défrichements étaient assez avancés pour qu'on se mit à bâtir, et au mois de novembre 1642, les Ursulines entrèrent dans leur monas-

tère. "Il y restait à faire plus qu'il n'y avait de fait," et elles pensèrent mourir de froid. Cependant ni les souffrances, ni l'insécurité où il fallait vivre, ne purent ébranler leur constance. Ce qu'elles avaient osé entreprendre, elles surent l'accomplir. Alors que la pauvreté était si grande dans la colonie, elles virent deux fois le feu consumer tout ce qu'elles possédaient. Mais les pires désastres semblaient accroître leur ardeur. Au lendemain des incendies, sans asile, sans pain, presque sans vêtements, elles reprenaient leur œuvre d'éducatrices ; et si l'éducation est la communication de l'intime, que n'ont-elles pas déposé au fond des cœurs de foi robuste, de saine vigueur, d'héroïque vaillance.

Ces religieuses qui nous apparaissent tout illuminées de surnaturel, avaient plus à cœur que personne l'affermissement de la colonie. Lorsque les continuels périls s'aggravaient, que tout semblait perdu : "Mon Dieu", s'écriait une de ces saintes femmes qui s'offraient sans cesse en victime pour le pays, "effacez mon nom du livre de vie, plutôt que de permettre la destruction de la Nouvelle-France." "Il n'y a que Dieu qui empêche les sauvages de voir comme nous sommes peu nombreux et comme il leur serait facile de nous anéantir," écrivait l'illustre et vénérable Marie de l'Incarnation.

En 1660, quand les cinq tribus iroquoises s'unirent pour en finir avec les Français, la même religieuse écrivait après cinq mortelles semaines d'alarmes et d'angoisses : "Je n'ai pas vu qu'aucune de nous eut été hors de sa tranquillité."

Ces sublimes femmes ne purent faire aux féroces indigènes tout le bien qu'elles avaient rêvé, mais elles firent un immense bien à la colonie et, plus que les gouverneurs et les intendants, contribuèrent à la façonner. "C'est à l'endroit des filles françaises que nous sommes le plus utiles", écrivait Marie de l'Incarnation ; "il n'y en a pas une qui ne passe par nos mains." Pour assurer à ces enfants le bienfait d'une bonne éducation, on ne reculait devant aucune difficulté, et de l'Acadie, du Détroit, de la Louisiane, ces hardis explorateurs qui ont couvert de gloire le nom français, envoyaient leurs filles aux Ursulines. Qu'il nous soit permis d'ajouter que tous les étrangers,

qui visitèrent le pays à cette époque, font des Canadiennes le plus complet éloge. Energiques dans les périls, dures à la peine et au travail, ne répugnant en général à aucun ouvrage, elles n'en étaient pas moins, disent-ils, de vraies dames françaises pour l'éducation et les manières. Très hospitalières, elles excellaient à voiler leur pauvreté sous un air d'aisance. C'est du Canada que Charlevoix écrivait en 1720: "Nulle part ailleurs, on ne parle plus purement notre langue. On ne remarque surtout aucun accent." Sur ce point, les témoignages abondent. D'après Charlevoix, on trouvait à Québec, en 1720, un petit monde choisi où rien ne manquait de ce qui peut rendre une société agréable "L'esprit enjoué, les manières douces et polies sont communes à tous," dit-il, "et la rusticité, soit dans les façons, soit dans le langage, n'est pas même connue dans les campagnes reculées." Si l'on ajoute que cette population si remarquable pour son urbanité, l'était encore plus par sa foi religieuse, son patriotisme, sa moralité, son courage, il faut bien convenir que jamais femmes n'ont mieux compris, mieux rempli leur rôle que les femmes de la Nouvelle-France. Car, comme l'a écrit le regretté M. Rameau,—le premier Français qui se soit sérieusement occupé de nous,—à l'époque de la conquête, il y avait sur les bords du Saint-Laurent "un peuple d'élite auquel rien n'a manqué que la fortune et le concours de la mère-patrie."

Le général Murray, qui avait vu les Canadiens sur les champs de bataille, leur témoigna toujours un grand respect. Accusé de les favoriser, il répondit: "Je me glorifie d'avoir fait tout en mon pouvoir pour gagner à mon royal maître l'affection de ce brave et généreux peuple." C'est dans l'église des Ursulines que Montcalm fut inhumé après la bataille des Plaines. "Notre église, dont le toit et le plancher avaient été en plusieurs endroits traversés par des boulets, se trouvait cependant la seule en état d'abriter un peu convenablement les restes du héros," dit l'*Histoire des Ursulines*. "Ce fut le soir même du 14, vers les neuf heures, que se fit la cérémonie funèbre; les ténèbres et le silence planaient tristement sur les ruines de la cité, pendant que défilaient du château Saint-Louis aux Ursulines, le lugubre cortège, composé du clergé, des officiers civils et militaires auxquels se joignirent, chemin

faisant, les hommes, les femmes et les enfants qui erraient ça et là au milieu des décombres. Les cloches restèrent muettes, le canon ne résonna point et les clairons furent sans adieu pour le plus vaillant des soldats. Mais quelle scène à l'intérieur de la chapelle ! Les sanglots comprimés jusque-là éclatèrent." Il semblait qu'avec la dépouille du grand vaincu on ensevelissait tout l'avenir et la vie même de la patrie.

Après la prise de Québec, les blessés anglais encombrèrent longtemps le monastère. Le généreux soin que les religieuses en prirent leur valut l'estime et la bienveillance du général Murray. Il mit les Ursulines à la solde du roi d'Angleterre et tous les jours fit servir à chacune une ration. La misère était partout à son comble. Un grand nombre de familles furent plusieurs mois sans voir du pain, et pour ajouter à tous les maux de la guerre, la banqueroute du gouvernement français fit perdre aux Canadiens quarante millions de francs. Pour ces abandonnés qui avaient tout sacrifié à la défense du pays, ce fut la ruine dans toute son horreur, et, désespérant de l'avenir, beaucoup de familles s'embarquèrent pour la France. "Il semblait au peuple canadien", dit l'*Histoire des Ursulines*, "qu'il était ce navire détaché de ses ancrs, battu par la tempête, dont les pièces disjointes s'en vont bientôt une à une à la dérive."

Cependant, à peine déchargées des blessés, les religieuses ouvrirent leurs classes. Françaises de sentiment et de pensées, elles surent s'élever au-dessus des amertumes du présent et des inquiétudes de l'avenir. Dans les événements, elles voyaient l'action de la Providence, et tout en versant de nobles larmes, elles mirent admirablement en pratique cette maxime de leur grande Marie de l'Incarnation : "Quand on s'est donné à Dieu, il faut le suivre où il veut et se perdre dans sa sainte volonté." La dignité et la sagesse de leur conduite leur concilièrent tout d'abord les autorités nouvelles. On leur laissa la plus entière liberté de continuer leur œuvre. Mais la lutte contre la pauvreté fut rude et longue, et une gêne plus amère s'ajouta bientôt à toutes les autres. La politique britannique prohibait sévèrement l'importation des livres fran-

çais. Il en résulta une disette qui fut pour les Ursulines, comme pour tous les corps enseignants, un sujet d'inquiétude et de tristesse (1). Les livres anglais ne manquaient pas, mais on fut quelque temps sans savoir s'en servir, et avec la religion on voulait conserver la langue des aïeux.

Il y a presque deux siècles que le pensionnat sauvage s'est fermé, mais le pensionnat français va toujours grandissant. En 1830, pour s'accommoder aux besoins de la société, les Ursulines mirent sur le même pied l'enseignement de l'anglais et du français. Depuis, de tous les points du Canada et des Etats-Unis, on afflue vers le vieux monastère, l'institution scolaire la plus ancienne de tout le continent. Il y a longtemps que la race britannique est largement représentée dans le personnel de la communauté, mais les Ursulines n'en restent pas moins gardiennes incorruptibles des traditions nationales.

Les sœurs de la Congrégation ont été bien longtemps leurs seules auxiliaires. Cet admirable institut, qui compte aujourd'hui vingt-six mille élèves, a été fondé à Montréal. Une cinquantaine de Français commandés par Maisonneuve étaient venus s'y établir. Ils voulaient arrêter les incursions des terribles Iroquois, et dans l'île sauvage, fonder une puissante ville en l'honneur de la Vierge. Humainement parlant, c'était bien le projet le plus extravagant, le plus téméraire qu'on eût jamais conçu. Mais contrairement à toutes les prévisions, les sauvages ne purent jamais triompher de cette poignée d'hommes, et Ville-Marie s'étendit et s'affermir. Pour soutenir sa colonie, Maisonneuve fut plusieurs fois obligé de passer en France, et dans une visite qu'il fit à sa famille, l'une de ses sœurs lui présenta cette Marguerite Bourgeois que le Canada espère voir bientôt sur les autels. Le fondateur de Montréal crut reconnaître en elle une auxiliaresse. Il lui proposa de l'emmener au Canada travailler à l'instruction des enfants de Ville-Marie. Et après avoir consulté ses supérieures, Mar-

(1) "Les grammaires françaises étaient tellement rares, qu'il n'y en avait qu'une pour l'externat : elle était placée sur un pupitre au milieu de la chambre ; la page ouverte était retenue par un cadre de bois ; chaque élève allait à tour de rôle apprendre la leçon du jour, et la maîtresse seule avait la permission de tourner les feuilles du livre respecté.—HISTOIRE DES URSULINES.

guerite accepta. Elle se prépara au départ, en distribuant aux pauvres tout ce qu'elle possédait et partit, se disant que si son dessein était de Dieu, il saurait le faire réussir. A Ville-Marie on vivait encore dans de continuelles appréhensions, mais l'horrible guerre de surprises que les Iroquois faisaient aux colons n'inquiéta jamais Marguerite Bourgeois.

C'est dans une étable dont elle fit une maison qu'elle ouvrit son école, le 25 novembre 1657. Elle ne voulut accepter aucune rétribution, vécut du travail de ses mains, c'est-à-dire de privations, et sut inspirer son sublime désintéressement à des amies de France qui lui offrirent leur concours. Ainsi fut fondée la congrégation de Notre-Dame. Elle eut bientôt un pensionnat, un ouvroir, des missions. L'héroïque femme qui avait quitté la France, n'emportant que sa bonne volonté, devait être dans le nouveau monde l'une des grandes bienfaitrices de sa race. Dans l'éducation des femmes elle voyait l'avenir de la religion, de la civilisation, et, dit Charlevoix : " sans autre ressource que son courage et sa confiance en Dieu, elle entreprit de donner aux jeunes personnes, quelque pauvres et quelque abandonnées qu'elles fussent, une éducation que n'ont point dans les royaumes les plus policés, beaucoup de femmes même de condition."

Et, d'après le même historien, elle y réussit si bien, que tous ceux qui faisaient quelque séjour dans la Nouvelle-France, s'étonnaient du bon langage et de la politesse des plus humbles femmes.

La sœur Bourgeois vécut longtemps, et les épreuves ne lui manquèrent pas, mais rien ne put la détourner de sa mission, ni ébranler sa confiance en Dieu. Après l'incendie qui consuma la spacieuse maison qui avait remplacé l'étable, berceau de l'institut, elle se remit à bâtir sans autre ressource qu'une pièce de quarante sous. Leclercq, dans son *Etablissement de la Foi* et Bacqueville de la Potherie dans son *Histoire de l'Amérique septentrionale*, parlent de la Congrégation de Notre-Dame avec de très grands éloges. Les intendants, les gouverneurs, tout comme les personnages ecclésiastiques, confirment le témoignage des historiens. Aujourd'hui, les sœurs de la

Congrégation n'ont pas moins de cent douze établissements et leur pensionnat de Ville-Marie est sans rival pour la beauté. Jusqu'en 1842, les Ursulines et les sœurs de la Congrégation furent nos seules religieuses enseignantes. Depuis, à la demande des évêques, il nous en est venu de France.

Les dames du Sacré-Cœur arrivèrent en 1842 ; les sœurs de Sainte-Croix, en 1847 ; les sœurs de Saint-Joseph, en 1851 ; les sœurs de la Présentation, en 1853 ; les religieuses de Jésus-Marie, en 1855 ; les sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie, en 1892.

Les dames du Sacré-Cœur ont un magnifique établissement au Sault-au-Récollet ; les religieuses de Jésus-Marie dirigent avec succès le beau couvent de Sillery, près de Québec, et toutes ont trouvé un vaste champ à leur zèle. Mais les sœurs de la Présentation semblent particulièrement sympathiques au peuple canadien. De la jeune ville de Saint-Hyacinthe, où elles s'établirent à leur arrivée, elles se sont répandues de tous côtés et la maison-mère grandit sans cesse.

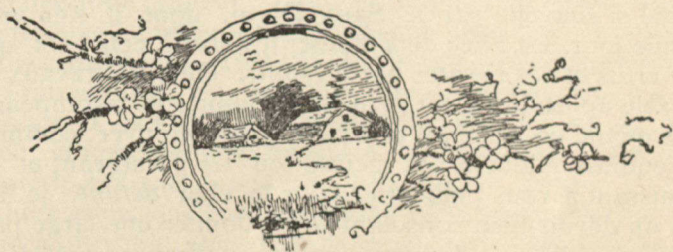
Les sœurs de Lorette, établies à Toronto, sont venues d'Irlande ; les filles du Cœur immaculé de Marie, les sœurs de l'Ecole de Notre-Dame nous sont venues des Etats-Unis, et aussi, croyons-nous, les sœurs de Saint-Joseph qui dirigent à Hamilton les écoles séparées.

En 1843, trois Canadiennes, enfants du peuple, fondèrent à Longueuil une nouvelle congrégation enseignante. Une humble maison du village en fut le berceau, mais dès l'année suivante les sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie comptaient une centaine d'élèves, et maintenant ces religieuses canadiennes sont répandues jusqu'au golfe du Mexique, jusqu'aux rives de l'océan Pacifique, et partout la splendeur de l'estime publique les entoure. La congrégation des sœurs de Sainte-Anne, fondée à Vaudreuil en 1850, s'est aussi rapidement et magnifiquement développée. A Nicolet, à Rimouski, à St-Hyacinthe et à Buckland il s'est formé d'autres congrégations uniquement vouées à l'enseignement. Ajoutons que les établissements d'éducation catholiques et français qui se développent en dehors de nos frontières sont dus en grande partie aux

sacrifices de la province de Québec. Les sœurs de l'Assomption et les sœurs Grises de Nicolet ont même des missions dans les régions polaires. A la demande de Mgr Grandin, ces religieuses canadiennes sont allées partager les souffrances et les labeurs des Fidèles Compagnes de Jésus venues de France. "Elles réussissent très bien auprès des petits sauvages, dit le saint évêque de ces rudes et lointaines missions, elles relèvent la femme si avilie parmi les sauvages, et formeront à la longue l'épouse et la mère chrétiennes." Toutes les religieuses vont à leur tâche allègrement. Former des catholiques, des femmes de devoir, voilà ce qu'elles veulent avant tout. L'éducation est profondément chrétienne, et dans nos couvents le travail manuel est en honneur. Aux Ursulines, à Ville-Marie et dans les autres grands pensionnats, l'étude des deux langues du pays est obligatoire, et rien n'est négligé pour mettre l'instruction en harmonie avec les besoins intellectuels de l'époque. Aux élèves qui auront à gagner leur vie, on enseigne la sténographie, la télégraphie, la claviographie. Le gouvernement n'a de contrôle que sur les maisons qu'il subventionne. L'éducation supérieure ne relève aucunement de l'Etat et les diplômes sont distribués par les couvents.

LAURE CONAN.

— O —



*Lettres de la Révérende Mère Catherine-Aurélié
du Précieux-Sang*

MONASTÈRE DU PRÉCIEUX-SANG,

St-Hyacinthe, 18 février 1866.

Ma bien chère amie,

Semblables à des fleurs teintes du Sang de la Victime du Calvaire, les Croix semblent éclore sous vos pas, et j'ai appris avec douleur que vous venez d'en recueillir une bien lourde pour des épaules affaiblies déjà par de longues souffrances. Mais n'est-ce pas la volonté de l'Époux ? N'est-ce pas lui qui embaume votre existence de cette myrrhe si amère des épreuves et des sacrifices ? Oh ! bonne et chère amie, cette pensée seule peut vous rendre plus douce les larmes de la séparation. . . Celui qui les fait couler de nos yeux peut seul aussi les essuyer, nulle autre main, ne peut comme sa main divine soulager et guérir les blessures du cœur. Aussi ne sont-ce pas des consolations que je viens vous offrir, je comprends trop le vide que la perte de votre frère vénéré et chéri a laissé dans votre âme, pour essayer de le remplir par mes insuffisantes paroles. Je viens seulement vous donner la sympathie sincère et profonde d'une amie et d'une sœur, l'assurance de sa reconnaissante affection comme de celle de son petit troupeau, dont les cœurs sont unis au vôtre pour regretter votre digne frère.

Je ne puis en douter, l'âme du ministre du Christ purifié si souvent par le Sang Divin, dont il s'enivrait chaque jour, est allée déjà goûter les fruits délicieux que ses vertus et ses mérites ont produits. Déjà les travaux de son zèle apostolique ont reçu leur immortelle récompense. Mais quand ce ne serait que pour vous prouver combien je voudrais adoucir vos peines en les partageant et en m'unissant à vous pour prier pour le cher *défunt*, je me ferai un devoir bien consolant de lui donner une large part dans mes prières et dans mes petites souffrances quotidiennes qui, depuis quelques jours, sont assez vives.

Je ne puis terminer sans vous dire combien votre

absence prolongée et le pénible état de santé où vous êtes, afflige sensiblement vos petites amies du Précieux-Sang et, en particulier, celle qui ne désirerait rien tant que de pouvoir se rendre auprès de vous, sinon pour vous consoler, du moins pour vous prouver son affection et son dévouement. Dans mon impuissance, je supplie notre blanche *Mère* du ciel de quitter pour un moment le séjour des félicités éternelles, et de venir *elle-même* oindre votre cœur du baume sacré du Sang de son Fils.

Puisse-t-elle aussi soulager vos infirmités corporelles, afin que vous vous rendiez bientôt près de nous pour recevoir de vive voix l'expression sincère de la sympathie et du tendre attachement de votre plus chère amie,

LA PETITE MÈRE CATHERINE-AURÉLIE
DU PRÉCIEUX-SANG.

Monastère du Précieux-Sang, 6 janvier 1867.

Chère petite sœur solitaire et souffrante,

Le cœur de votre amie du cloître a ressenti bien vivement le contre-coup du glaive qui vient de percer le vôtre... elle sait si bien ce que c'est que la perte d'une mère.

En apprenant la triste nouvelle, je me suis rappelé ce que votre dévouement si affectueux vous avait inspiré à mon égard en semblable circonstance, et je n'ai pu m'empêcher de regretter sincèrement de ne pouvoir, à mon tour, me rendre près de vous pour, en la partageant, adoucir votre légitime douleur. Mais un autre cœur plus tendre que le mien a compris vos peines et veut être lui-même votre consolateur. La main divine qui vous a frappée est celle qui essuiera vos larmes ; Jésus vous rendra ce qu'il vous a ravi, et vous fera trouver dans les délices de son amour la force de boire au calice des épreuves, et de dire encore le *fiat* que, si souvent, il exige de vous. Pauvre et chère amie, quelle ofrande magnifique vous avez aujourd'hui à offrir au Dieu-Enfant, en union avec les mages ! Comme il se plaira à respirer le parfum de cet immense sacrifice qu'il vous a demandé et que, sans nul doute, vous

avez donné avec résignation et générosité ! Il me semble que chacune de vos larmes sera pour lui un délicieux breuvage, une potion rafraîchissante qui tarira celles que lui fait verser la froideur et l'ingratitude des hommes.

Amie et sœur bien-aimée, j'aurais dû vous offrir plus tôt ce tribut de ma vive et profonde sympathie, mais comme notre bon Père M. le Curé s'est chargé de vous passer l'expression de nos sentiments, j'ai voulu attendre ce jour de bénédictions et de grâces pour vous écrire sous le regard brûlant de Jésus-Hostie, et tremper pour ainsi dire ma plume dans le sang de ses amoureuses blessures. Oh ! le Sang divin, c'est lui, toujours lui, que j'implore pour ma plus chère amie, c'est *lui*, je le sais, qui est le baume consolateur de son *existence* et le lien qui l'attache à Jésus et à ses petites épouses de la blanche réclusion.

Ce matin, tout mon petit troupeau a donné de bien bon cœur sa communion pour l'âme de la *chère maman*. C'est là un nouveau motif d'espérer que déjà elle jouit de l'objet de sa foi, de son espérance et de son amour, ou que du moins elle verra bientôt s'ouvrir pour elle la porte de la maison du Père Céleste.

Douce élue de Dieu, oh ! que j'envie son sort ! Du haut du ciel, elle veillera sur vous, petite sœur, elle fera descendre la rosée des grâces divines. Son regard maternel vous soutiendra dans la lutte, son souffle fera passer dans votre âme la force qui fait surmonter les plus grands ennuis. Et moi, si vous le voulez, je serai plus mère pour vous... je serai la maman de votre cœur. Je lui donnerai jour et nuit les soins de ma plus maternelle affection, — mais souvenez-vous que ce n'est pas moi qui vis, que c'est Marie qui vit en moi, qui parle, qui agit pour moi. Par sa blanche et pure main, je vous bénis mille et mille fois, et je demeure avec vous sur son sein pour aimer le petit frère de la Crèche.

Votre amie et petite mère en Jésus,

CATH.-AURÉLIE.

Chronique Dominicaine

Indulgences.—Un Décret de la Congrégation des Indulgences et saintes Reliques ayant abrogé toutes les indulgences dont les Tertiaires séculiers jouissaient par communication avec le premier et le second Ordre respectifs, il fut prescrit aux Supérieurs majeurs des Ordres religieux ayant un Tiers-Ordre de proposer un nouveau catalogue d'indulgences pour leurs Tertiaires séculiers. Le Maître général de l'Ordre des Prêcheurs, obtempérant à cet avis, élabora un nouveau catalogue et le soumit à cette sacrée Congrégation qui, faisant appel à quelques-uns de ses Consultants, l'examina.

Notre Saint-Père le Pape Pie X ayant été informé de tout par le Cardinal-Préfet, soussigné, dans l'audience du 13 juin 1906, confirma avec bienveillance celles des indulgences ci-dessous énumérées, qui avaient été autrefois accordées directement aux Tertiaires ; quant aux autres, il les accorda avec bonté à la place de celles dont ils jouissaient par communication. Et il décida en même temps que les Tertiaires séculiers de l'Ordre des Prêcheurs vivant dans le siècle auraient seulement part aux indulgences, privilèges et induits contenus dans ce catalogue (1). Sa Sainteté a voulu que cette concession vaudrait pour toujours sans aucune expédition de bref.

*Sommaire des Indulgences, privilèges et induits accordés
aux Frères et Sœurs du Tiers-Ordre de
Saint-Dominique.*

I.—INDULGENCES PLÉNIÈRES

A.—*Aux tertiaires des deux sexes confessés et communiés :*

1. Le jour de leur entrée dans le Tiers-Ordre par la vêtüre.
2. Le jour de la profession.

(1) De ces paroles empruntées au Décret de la Congrégation des Indulgences, il ressort que seuls les privilèges et induits contenus dans ce catalogue restent en vigueur, *ceux toutefois qui sont concédés par mode d'indulgences*. Les autres ne sont pas abrogés, comme par exemple le droit parfois accordé par le Maître général à des prêtres séculiers tertiaires de réciter le Bréviaire dominicain.

3. Chaque fois que, poussés par le désir d'une vie meilleure, ils se livreront pendant huit jours de suite aux exercices spirituels.

4. Une fois le mois, au jour de leur choix, si chaque jour de ce mois ils ont vaqué pendant un quart d'heure ou une demi-heure à l'oraison mentale.

5. Le jour, où ordonnés canoniquement et confessés, ils célèbrent leur première Messe, ou bien assistent, confessés et communiés, à la première messe d'un tertiaire.

B.—Aux mêmes tertiaires, si confessés et communiés, ils reçoivent à l'un des jours suivants l'Absolution générale ou Bénédiction et prient aux intentions du Souverain-Pontife :

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| 1. Nativité de N.-S.-J. C. | 6. Fête de l'Annonciation. |
| 2. Fête de Pâques. | 7. Fête de l'Assomption. |
| 3. Fête de la Pentecôte. | 8. Fête du T. S. Rosaire. |
| 4. Fête-Dieu. | 9. Fête de saint Dominique. |
| 5. Fête de l'Immaculée-Conception. | 10. Fête de Ste Catherine-de-Sienne. |

C.—Aux mêmes tertiaires, si confessés et communiés, ils visitent pieusement l'un des jours suivants une église de l'Ordre ou celle de la Fraternité et y prient aux intentions du Souverain Pontife :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| 1. Nativité de N.-S. J.- C. | 21. Translat. de Ste Cath.-de-Sienne. |
| 2. Circoncision de N.-S. | 22. S. Thomas d'Aquin, C. O. N. |
| 3. Epiphanie. | 23. S. Joseph. |
| 4. Pâques | 24. S. Vincent Ferrier, C. O. N. |
| 5. Ascension. | 25. Ste Agnès de Montpolitien, V. O. N. |
| 6. Pentecôte. | 26. S. Pierre, martyr, O. N. |
| 7. Fête-Dieu. | 27. Ste Catherine-de-Sienne, V. O. N. |
| 8. Sacré-Cœur. | 28. S. Pie V pape et C. O. N. |
| 9. Purification de la T. S. Vierge. | 29. S. Antonin, C. O. N. |
| 10. Annonciation. | 30. Translation de S. Dominique. |
| 11. Visitation. | 31. S. Jn de Gorcum et ses comp. MM. |
| 12. Assomption. | 32. Ste Marie Madel. protectrice O. N. |
| 13. Nativité de la T. S. Vierge. | 33. S. Dominique. |
| 14. Nativité de la T. S. Vierge. | 34. S. Hyacinthe, C. O. N. |
| 15. Patronage de la T. S. Vierge. | 35. Ste Rose de Lima, V. O. N. |
| 16. Présentation de MARIE. | 36. Commémor. de S. Dom. à Soriano. |
| 17. Immaculée Conception. | 37. S. François d'Assise. |
| 18. S. Raymond de Penn. C. O. N. | 38. S. Louis Bertrand, C. O. N. |
| 19. Translation de S. Th. d'Aq. | 39. Tous les Saints de l'Ordre. |
| 20. Ste Catherine de Ricci, V. O. N. | 40. Ste Cath., V. et mart. Protect. O. N. |

41. A ceux qui, confessés et communiés, assistent pieusement aux quatre anniversaires ou offices des défunts

prescrits dans l'Ordre des Frères Prêcheurs et y prient aux intentions du Pape, à savoir le 10 novembre pour les âmes des Frères, Sœurs et Tertiaires de l'Ordre ; le 4 février pour les âmes des parents et proches des religieux ; le 5 septembre pour les âmes des familiers et des bienfaiteurs ; et enfin le 12 juillet pour les âmes de ceux qui ont été ensevelis dans les églises ou c'metières de l'Ordre.

D.—Aux mêmes tertiaires à l'article de la mort, si disposés comme il est dit ci-dessus ou tout au moins contrits, ils invoquent dévotement, de bouche s'ils le peuvent, et dans le cas contraire de cœur, le nom de JÉSUS.

II.—INDULGENCES PARTIELLES.

A.—*Indulgences de sept ans et sept quarantaines.*

1. Aux Tertiaires qui ayant au moins le cœur contrit, visitent l'un des jours énoncés au paragraphe précédent *C*, l'église de l'Ordre ou de la Fraternité et y prient aux intentions du Souverain Pontife.

5. Chaque fois qu'ils s'y livrent pieusement pendant une demi-heure à l'exercice de l'oraison mentale.

B.—*Indulgence de trois cents jours.*

Chaque fois qu'ils accomplissent, au moins contrits de cœur, une œuvre de piété ou de charité.

III.—INDULGENCES DES STATIONS.

Aux jours des Stations marqués au Missel romain, les mêmes Tertiaires, s'ils visitent l'église de la Fraternité ou, à son défaut, leur église paroissiale et y prient aux intentions du Souverain Pontife, gagnent les mêmes indulgences qu'ils gagneraient en visitant personnellement ces jours-là les églises de Rome, marquées dans le même Missel, pourvu qu'ils accomplissent les autres œuvres de piété prescrites.

IV.—INDULGENCES POUR LA RÉCITATION DE CERTAINES PRIÈRES.

I.—*Pour le répons "O spem miram" :*

Les Tertiaires récitant le répons *O, spem miram* en l'honneur de S. Dominique, gagnent une fois le jour, une indulgence de cinq cents jours, et s'ils le récitent quoti-

diennement pendant toute l'année, ils gagnent une indulgence plénière en la fête de saint Dominique le 4 août, en la fête de sa Translation le 25 mai et en la fête de sa Commémoration à Soriano le 15 septembre.

II. *Pour les prières composées par sainte Catherine de Sienne ou s'adressant à elle :*

Les Tertiaires gagnent une fois le jour une indulgence de cent jours pour la récitation de chacune de ces prières.

a) La prière à sainte Catherine "*O virgo*", avec verset et oraison ;

b) La prière pour le Souverain Pontife composée par sainte Catherine *O Dieu suprême et ineffable*.

e) La prière pour l'Église composée pareillement par elle, *J'ai recours à vous*.

Toutes et chacune de ces indulgences, excepté l'indulgence plénière qui se gagne à l'article de la mort, sont aussi applicables aux âmes du Purgatoire.

V. PRIVILÈGES.

1. Les prêtres Tertiaires, à quelque autel qu'il célèbrent la messe, jouissent trois fois par semaine de l'indult personnel de l'autel privilégié, pourvu qu'ils n'aient pas obtenu un indult semblable pour un autre jour.

2. Toutes les messes célébrées pour les Tertiaires défunts sont toujours et partout privilégiées.

VI. INDULTS.

Les Tertiaires vivant en des localités où il n'y a point d'église de l'Ordre des Prêcheurs ou de la Fraternité, peuvent gagner toutes les indulgences attachées à la visite de cette église en visitant respectivement leur église paroissiale, les autres conditions étant remplies.

2. Les Tertiaires infirmes ou convalescents qui ne peuvent commodément sortir, peuvent gagner les indulgences attachées à la visite personnelle de l'église de l'Ordre ou de la Fraternité, pourvu qu'ils remplissent les autres conditions, en récitant cinq *Pater* et *Ave* et en priant aux intentions du Souverain Pontife.

3. Les Tertiaires vivant en des collèges, séminaires ou autres communautés, peuvent gagner les indulgences

propres au Tiers-Ordre en visitant la chapelle privée de leur maison respective, les autres conditions étant remplies.

4. Les Tertiaires, en récitant le Petit Office de la sainte Vierge selon le rit des Frères Prêcheurs, gagnent les mêmes indulgences qu'ils gagneraient en le récitant tel qu'il est dans le Bréviaire romain.

Le Tiers-Ordre.—“En lisant la *Vie* du Père Laccordaire, je me sentis attirée vers l'Ordre de Saint-Dominique, que je ne connaissais pas jusqu'alors. Mon confesseur ayant découvert mon attrait, me conseilla comme lecture pouvant me faire connaître plus parfaitement l'esprit et la règle du saint fondateur, l'ouvrage intitulé : *Etudes sur les temps primitifs de l'Ordre de Saint-Dominique*. Dès les premiers chapitres, la lumière se fit dans mon âme ; toute hésitation disparut, je me trouvai fixée. Et depuis, mes idées n'ont pas changé. Sera-ce dans le Grand-Ordre ou dans le Tiers-Ordre ? Notre-Seigneur en décida lui-même par l'organe des supérieurs. Pourvu que je puisse me consacrer à lui et le servir, je ne désire pas autre chose ici-bas. Je ne veux que votre volonté, ô mon DIEU, je m'abandonne à l'action de votre grâce et de votre amour, demeurant entre vos mains comme le bloc de marbre devant la statuaire, pour que vous me donniez telle forme qu'il vous plaira.”

A. J. tertiaire dominicaine.

Une fois reçue du Tiers-Ordre, la même écrivait.

“J'aime à me dire que je suis sous le manteau de la Reine des Vierges, avec les enfants de saint Dominique. Il me semble participer à la joie que dut éprouver notre Bienheureux Père, quand la Très Sainte Vierge, entr'ouvrant son manteau, lui montra tous ses enfants abrités là, comme les poussins sous les ailes de leur mère. O ma reine du saint Rosaire, quand viendra cet heureux jour, où je vous verrai aussi !”

* * *

Nouveaux Tertiaires.—Le collègue Saint-Thomas de Valleyfield vient de donner un beau témoignage de sympathie et d'attachement à la famille de son grand Patron. Monsieur le Directeur, plusieurs professeurs et une qua-

rantaine d'élèves des plus hautes classes ont demandé la faveur d'être admis dans le Tiers-Ordre de Saint Dominique. C'est le R. P. Rondot, de notre couvent de Montréal, qui a présidé la cérémonie de vêtue de ces nouveaux frères, en novembre dernier. Suivant l'usage de l'Ordre, le R. Père, après avoir félicité les postulants de leur généreux dessein, leur a rappelé l'honneur, les avantages et les devoirs de l'état de tertiaire dominicain.

L'affiliation à la famille dominicaine, par le Tiers-Ordre, n'est pas un titre purement honorifique, un avantage extérieur et simplement nominal : il apporte à ceux qui en jouissent un esprit nouveau, et c'est toute une vie qu'il leur communique. Le tertiaire appartient "réellement et canoniquement à un Ordre religieux, fondé, il y a six siècles, par un saint, et qui depuis lors n'a cessé d'arroser l'Église de ses sueurs et de son sang, lui suscitant par toute la terre des apôtres, des martyrs, des docteurs, des confesseurs, des vierges, des évêques, des cardinaux et des papes. La communion des Saints est un don de Dieu à tous les chrétiens ; mais la communion des membres d'un ordre avec les saints qu'il a produits est nécessairement plus étroite, plus intime et la source d'une extrême consolation." (1) Ainsi le Tiers-Ordre arrache les âmes à leur isolement, en les rattachant à un grand foyer de vie. Il les arme en même temps contre leur propre faiblesse, par la pensée d'une communauté d'efforts et de sacrifices avec une multitude innombrables de frères de tout état et de toute condition.

Le Tiers-Ordre nous donne une famille ; il nous fait aussi participer à tous les biens spirituels qui forment comme le patrimoine de cette famille. C'est ce grand et précieux avantage que l'Ordre rappelle au tertiaire le jour de sa profession par ces touchantes paroles, où se retrouve la suavité de l'esprit dominicain : "Soyez admis, notre frère, à la participation de tous ceux qui, dans notre Ordre, craignent le Seigneur. De la part du Saint-Siège apostolique, auquel il appartient de répandre miséricordieusement sur les âmes aimées de Dieu les trésors des bonnes œuvres de ses Fils et de ses Filles ; et au nom du révérendissime Père, notre Maître général, à qui le Saint-Siège a

(1) Lacordaire, aux premiers tertiaires de Paris, 1844.

concedé de disposer des bonnes œuvres de son Ordre pour le profit de l'âme de ses nouveaux enfants : nous, en leur nom, de plein gré et de tout notre cœur, nous répandons en votre faveur les mérites de toutes nos bonnes œuvres qui sont faites devant Dieu, exercées et pratiquées dans notre Ordre, quelles qu'elles soient, où que ce soit, et par qui que ce soit. Qu'ainsi vous profitent les sacrifices de tous nos prêtres, les prières de tous nos Frères qui chantent les louanges de Dieu la nuit et le jour, celles des hommes apostoliques qui évangélisent, au dedans et au dehors de la chrétienté, les hérétiques et les idolâtres : leurs sueurs, leurs pèlerinages et voyages, les épreuves de ceux qui sont jeunes, les vœux des vierges, les larmes des pénitents, les travaux de nos Frères laïcs, enfin les veilles, les oraisons, les jeûnes, les châtiments corporels et les mortifications de tout genre des religieux”.

Le Tiers-Ordre avait été institué directement pour la défense de la Sainte Eglise et de la foi catholique, et fut appelé d'abord la “Milice de Jésus-Christ” (1). Produit de la même pensée qui avait inspiré les croisades, et destiné par saint Dominique à être un des boulevards de la foi parmi les nations chrétiennes, il servit merveilleusement à enrégimenter, si l'on peut ainsi parler, les fidèles de tout état sous la bannière de l'Eglise, et à grouper autour d'elle tous ceux de ces enfants qu'unissait un inviolable dévouement à la vérité et à l'unité catholique. Ce dévouement à l'Eglise, jusqu'à exposer pour la défendre ses biens et sa vie même, était la première condition d'admission dans cette nouvelle milice ; et sa rapide propagation prouve que cette condition n'effrayait pas les chrétiens de ce temps.

En changeant d'objet par le changement de circonstances, le Tiers-Ordre a toujours conservé le même esprit ; et cet esprit de foi qui lui a donné naissance ne doit jamais cesser d'être son principe et sa vie. Voilà pourquoi la Règle exige des postulants non seulement la pureté de la foi, mais encore un grand zèle. Dieu révélait à Sainte Catherine ce caractère spécial de la famille dominicaine : “Si tu regardes la barque de ton père Dominique, mon fils bien-aimé, tu verras qu'il y a parfaitement tout disposé

(1) Catéchisme du T.-O.

pour m'honorer et sauver les âmes par la lumière de la science... Il prit la charge du Verbe, mon Fils unique, et il parut comme un apôtre dans le monde.... Il voulait que ses enfants fussent sans cesse occupés à la table de la Croix pour chercher, à la lumière de la science, la gloire de mon nom et le salut des âmes."

Qui ne voit l'importance d'une pareille mission dans des temps comme ceux que nous traversons, où presque toutes les "vérités ont été diminuées par les enfants des hommes", et où les vérités de la foi en particulier sont attaquées avec tant d'acharnement par l'impiété ! L'intervention du tertiaire qui pouvait dans certains siècles, n'avoir qu'un rôle très secondaire, prend maintenant une importance majeure. Plus que jamais, les impies cherchent les moyens d'anéantir le règne de Dieu. L'ombre de la puissance divine les inquiète. Dans cet état de choses, l'apôtre proprement dit est souvent tenu à distance ; il faut donc qu'il y ait des intermédiaires. Entre lui et les derniers retranchements du monde, il reste un vide à combler, et Dieu fait appel pour cela au tertiaire. Mondain par état, en même temps qu'apôtre par le cœur, il est chaque jour en mesure de voir, de dire, de faire, d'obtenir des choses qui serviront à guérir le mal des âmes ; et cette action n'est pas d'un jour, comme celle du prédicateur qui passe ; elle est suivie, elle est progressive ; on la voit aboutir, avec le temps et la grâce de Dieu, à des résultats dont le prêtre lui-même s'étonne. C'est surtout, semble-t-il, à ceux auxquels est accordé le privilège d'une instruction plus étendue et d'une culture plus libérale, parmi les catholiques, qu'échoit ce devoir d'une action profondément religieuse destinée à relever dans le monde le niveau de la perfection chrétienne, d'une défense énergique des droits de l'Eglise, de la vérité, du bien. (1)

Et c'est, par conséquent, parmi ces catholiques mieux armés pour la lutte que la "milice de Jésus-Christ" aime à trouver ses recrues.

En offrant aux nouveaux tertiaires de Valleyfield notre plus fraternel salut de bienvenue, nous leur répéterons les paroles que le Père Lacordaire adressait aux quelques

(1) Cf. manuel du T.-O.

jeunes gens qui vinrent les premiers prendre place dans le Tiers-Ordre après la restauration des Frères-Prêcheurs :

“Que Dieu, mes frères bien-aimés, bénisse le courage avec lequel, au milieu du monde et à la face du siècle, vous avez revêtu les humbles couleurs de la vie religieuse, embrassé ses devoirs et confessé ses bienfaits ! Vous recueillerez dès ici-bas, dans la paix du cœur, la récompense promise à tous ceux qui se donnent à Dieu sans peur et sans réserve ; vous aurez l'honneur éternel d'avoir contribué à la résurrection de la foi” et à sa conservation.

Dieu daigne susciter à ces dignes professeurs et à ces généreux jeunes gens du collège St-Thomas de nombreux imitateurs !

Québec.—C'est une joyeuse nouvelle qui nous arrive de notre petit couvent de Québec, joyeuse comme un son de cloche. Un généreux donateur, le frère d'un religieux du couvent, offrait aux Pères Dominicains, il y a quelques semaines, une jolie cloche, modeste si l'on veut, mais proportionnée au clocher, lequel est proportionné à la chapelle, laquelle est plus que modeste.

La bénédiction de cette cloche, qui se fit le dimanche 18 novembre, donna lieu à une charmante fête, toute pieuse et tout intime. Le Séminaire de Québec, dont l'amabilité et l'hospitalité sont proverbiales, voulut bien prêter sa belle et gracieuse chapelle. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, qui, selon le mot du Père Prédicateur, aime les humbles, daigna accepter de baptiser la petite savoyarde Marie-Dominique-Alexandre, donnant par là à l'Ordre de S. Dominique un gage qui n'est ni le premier, ni le moins apprécié de sa haute et bienveillante protection.

Le sermon de circonstance fut donné par le T. R. P. Hage, supérieur de la Communauté. Après avoir rappelé en quelques mots l'usage et le symbolisme de la cloche, il parla de l'apostolat catholique, et tout spécialement de l'apostolat dominicain. Il en célébra les origines et l'histoire ; il montra comment saint Dominique, par une innovation heureuse autant que nécessaire, fondait au 13^e siècle un ordre religieux appliqué à l'apostolat, unissant la vie apostolique à la vie monastique, cherchant dans les

observances de celle-ci le moyen de se préparer aux devoirs de celle-là, ne répudiant rien de ce qui a fait jusque-là la gloire du cloître, et y ajoutant ce qui a toujours fait la gloire de l'apostolat. Cette société religieuse recevait le titre officiel d'*Ordre des Frères Prêcheurs*, dénomination qui indique son but, sa mission, sa place dans la sainte Eglise de Dieu.

Une assistance choisie et sympathique remplissait la chapelle du Séminaire, et quand, les rites saints étant accomplis, chacun fut invité à sonner la nouvelle cloche, de généreuses aumônes prouvèrent aux Pères Dominicains que, selon un mot entendu après la cérémonie, "*ils comptent beaucoup d'amis à Québec.*"

* * *

Une santé au Pape.—Au banquet de clôture du Congrès de la Bonne Presse, à Paris, le R. P. Janvier, prédicateur de Notre-Dame, a porté la santé du Pape Pie X dans une improvisation éloquente, interrompue à maintes reprises par des longs et chaleureux applaudissements ; le Père a exprimé les sentiments des catholiques de France vis-à-vis du Saint-Siège apostolique dans les douloureuses épreuves que traverse l'Eglise en ce pays.

"J'avais rêvé d'assister au Congrès en auditeur sympathique, de m'asseoir, convive ému et silencieux, au banquet de foi, d'espérance, de fraternité préparé pour nos âmes ; de profiter des vérités qui seraient exaltées, vérités si aimées dans cette maison que, tout à l'heure, les êtres sans vie eux-mêmes chantaient que nous voulons le règne de Dieu sur la terre comme au ciel. Mais voilà qu'on fait appel à ma parole et qu'on me demande de porter la santé du Pape Pie X. Quand il s'agit du Pape, aujourd'hui plus que jamais, je suis comme vous, je suis comme tous les catholiques français, mes lèvres s'embrasent et mon cœur déborde. Je n'ai pas songé à me dérober. C'est Shakespeare, je crois, qui a dit dans une de ses tragédies : "Il me semble que j'ai en moi mille cœurs." J'éprouve une émotion pareille quand l'image bénie du Saint-Père apparaît à mon âme : je me sens mille cœurs pour le vénérer, l'aimer, le servir. Je lève donc mon verre dans lequel vous avez versé le meilleur vin de France, le plus chaud et le plus frémissant du monde,

je le lève à la santé de Pie X glorieusement régnant. Je lève mon verre à la santé de Pie X, le père de nos âmes. Il y a dans nos veines quelque chose de plus précieux que notre sang, c'est notre foi en Dieu, c'est notre espérance en Dieu, c'est notre amour de Dieu ; ni les pouvoirs humains ni les sectes ne pourront briser les liens qui nous attachent à Dieu, nous préférons mourir ; mais rompre avec le Pape, c'est rompre avec Dieu, nous ne le ferons jamais. Je lève mon verre à Pie X, le meilleur ami de la France et des Français.

En obéissant au Pape, nous avons la prétention d'être les meilleurs serviteurs de notre patrie ; en suivant ses préceptes et ses conseils, de préparer l'avenir de notre pays, sa gloire et sa prospérité. Nous sommes humiliés qu'un ministre se soit abaissé, ces jours-ci, jusqu'à ramasser dans le ruisseau des injures pour les jeter à la face de Pie X, père des peuples et père de la France. Le Pape, a-t-on osé dire, est un étranger. Le Pape un étranger ! Le Pape n'est un étranger nulle part : comme Dieu dont il est le vicaire, il est partout chez lui. Quand il apparaît parmi nous, il a droit à la première place, comme un père qui fait l'honneur à ses enfants de s'asseoir à leur foyer et de leur apporter ses commandements et ses conseils.

Ah ! ce n'est pas nous qui tendons la main à l'étranger ! Sur la colline de Montmartre, nous prions Dieu pour la France. Nous ne laissons pas tuer les généraux qui la défendent. Ce n'est pas dans nos Congrès qu'on a décidé que l'Alsace et la Lorraine appartenaient à jamais à l'Allemagne, c'est dans les loges de la franc-maçonnerie. Les Papes ennemis de la France ! Ah ! quand, il y a trente-cinq ans, la France gisait blessée, mourante sous la botte barbare de la Teutonie et du protestantisme, nos hommes d'Etat firent le tour du monde pour obtenir une parole, une intervention. L'Angleterre ne sortit point de son repos, ni de son commerce, ni de sa fortune ; l'Italie que nous avions faite à notre détriment, et pour laquelle nous avions donné le sang de nos soldats, ne remua pas un doigt ; dans l'univers entier, il n'y eut qu'un souverain, le plus désarmé, mais le plus auguste de tous, qui leva ses bras bénis vers les peuples et vers Dieu, qui parla pour la France : Pie IX. Pie X ennemi de la France ! Mais on lui a jeté tous

les outrages, on a multiplié les provocations : eh bien, a-t-on surpris sur ses lèvres ou sous sa plume un mot de malédiction ou de dureté, une parole de désespérance ? Nous a-t-il enlevé un de ces privilèges dont les autres nations sont si jalouses ? Non, Messieurs. Il y a quelques mois, Monseigneur, nous étions à Rome ensemble ; le Pape, qui aime à mettre sur nos autels les fils et les filles de notre race, adressait la parole à 500 pèlerins de notre pays venus pour la béatification des Carmélites de Compiègne. Quand le nom de la France se présenta sur ses lèvres Pie X éclata en sanglots ; vous vous en souvenez, Monseigneur, ces larmes dont le spectacle nous a si étrangement émus venaient du cœur ; il n'y a pour pleurer que ceux qui savent aimer.

Le dimanche suivant, après le salut du Très-Saint-Sacrement donné à la Confession de saint Pierre, vous vîntes, Monseigneur, vous prosterner aux pieds du Souverain Pontife et lui demander sa bénédiction. Le Pape mit ses deux mains sur votre tête, se pencha sur vous et commença à vous parler. Que vous dit-il ? Je l'ignore, mais qu'il avait donc l'air de vous dire de bonnes et tendres choses ! Et nous, témoins de cette scène, sous les voûtes de la basilique immortelle, nous étions tout tremblants d'émotion, heureux de voir que nous avions gagné le cœur du Pape, comme vous avez gagné le nôtre, pensant qu'en votre personne Pie X avait béni toute la France, lui avait donné le baiser de la paix et de l'amour et comme la caresse du père à la plus chère de ses filles.

Oui, Pie X, vicaire de Jésus-Christ, aime les Francs, et s'il s'oppose à certains actes et à certains principes, c'est dans notre intérêt et pour nous sauver ; car, il est des jours où céder aux peuples égarés comme des enfants, c'est les trahir ; les résister, c'est encore les servir !

Aussi je suis sûr d'être votre interprète à tous en protestant que, par fidélité à l'Eglise et par amour pour notre pays, nous obéirons au Pape, nous efforçant de seconder ses desseins, d'assurer le succès de son action lumineuse, fière, pacificatrice parmi nous. Sans faiblesse comme sans violence, nous prendrons les armes qu'il nous a remises, et j'espère que bientôt nous pourrons déposer à ses pieds les trophées d'une victoire qui consolera son âme et ouvrira dans notre patrie une ère de concorde, de religion et de gloire."

Mérologie

Le 24 octobre dernier s'éteignait doucement à St Hyacinthe à l'âge de 82 ans, DAME ROSALIE LAFRAMBOISE, née Des-saulles, en religion Sœur Jeanne d'Aza, du Tiers-Ordre de la Pénitence de St-Dominique.

Il ne nous appartient pas de raconter ou d'apprécier cette longue vie prise tout entière par les saints et augustes devoirs de la famille chrétienne et par les œuvres de miséricorde et de charité envers les pauvres, les malades, les orphelins et tous les déshérités de ce monde. Tous ceux qui ont connu Mad. Juge Laframboise savent avec quel inépuisable dévouement elle a dépensé sans compter ses biens, tant que la fortune les lui a laissés, et les ressources inépuisables de son esprit et de son zèle pour le soulagement de toutes les misères humaines. Tous ceux qui ont vécu dans son intimité ont admiré cette force d'âme que n'énerverent jamais ni les prospérités ni les revers ni les épreuves, et qui lui valut cette sérénité constante dans les douleurs de la dernière maladie et jusque dans la mort.

Nous voulons seulement recommander spécialement aux prières de nos abonnés et de nos lecteurs une âme qui avait donné à notre famille religieuse toutes ses sympathies et son affectueux dévouement. En entrant dans le Tiers-Ordre et prenant le nom de Jeanne d'Aza, il semble que Mad. Laframboise a demandé et obtenu du St. Patriarche et de sa Bienheureuse Mère une grâce particulière de dévouement et d'affection maternelle pour les enfants de S. Dominique. Elle nous en a donné à tous les preuves les plus constantes et les plus délicates, aux plus jeunes et aux plus inconnus comme à ceux que l'âge et les fonctions de leur ministère lui ont fait connaître plus intimement. Tous les jeunes gens qui ont passé par notre noviciat ont rencontré tous les ans aux premiers jours de l'année quelques-unes de ces délicates attentions qui sans enlever à notre vie son cachet de sérieux et d'autérité, lui donne comme un souvenir et un parfum des joies de la famille qu'ils ont quittée. Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même souvent plus pauvre dans son tabernacle que le plus dépouillé des religieux, s'est plu à consacrer et à bénir le travail de ses mains. Son dernier ouvrage a été dessiné au tabernacle de notre église, et elle n'a eu de repos que lorsqu'elle l'eut terminé et remis à destination.

Nous espérons que Notre-Seigneur Jésus-Christ a déjà récompensé sa charité envers ses pauvres et envers lui-même, mais nous prions nos abonnés et spécialement les membres du Tiers-Ordre de nous aider à acquitter envers elle notre dette de reconnaissance.

Table des Matières

— 1906 — VOL. XII —

JANVIER

Page d'Évangile : A la recherche de Jésus.	<i>R. P. A. Vuillermet, O. P.</i>	5
Enfants Jésus (poésie)	<i>J. B. Mercier</i>	9
Habemus Pontificem		10
Un aspect de l'âme de S. Paul.	<i>R. P. A. Lemonnier, O. P.</i>	11
La Bse Marguerite de Castello (suite et fin)	<i>T. R. P. Boitel, O. P.</i>	17
A la Vierge (poésie)	<i>J. B. Mercier</i>	21
La Vénéralable Marguerite Bourgeoys	<i>Laure Conan</i>	22
L'Apostolat Moderne	<i>R. P. A. Vuillermet, O. P.</i>	29
Le Bx Gonsalve d'Amaranthe	<i>R. P. V. de Kerdanet, O. P.</i>	36
CHRONIQUE DOMINICAINE :—		39
Mission de Mésopotamie ; En Russie ; Un nouveau baromètre ;		
851 Le P. Denifle et Renan ; Hasard ou Providence ; Au Congrès de		
Lille ; Au Brésil ; Vers St-Paul.		
VARIÉTÉ : L'Edelweiss		44

FEVRIER

Page d'Évangile : Jésus et les petits enfants	<i>R. P. A. Vuillermet, O. P.</i>	47
La Rvde Mère Caouette	<i>Une page de Laure Conan</i>	52
Souvenirs (poésie)	<i>J. B. Mercier</i>	54
La Mission de la Jeunesse Contemporaine—L'éducation de la volonté		
(6ème article) Le caractère	<i>R. P. A. Vuillermet, O. P.</i>	56
Le sacrifice de la Messe	<i>R. P. A. Maricourt, O. P.</i>	66
Les Dominicains du Rosaire Perpétuel		69
Le Premier Colon Canadien : Louis Hébert (Suite)	<i>A. C. de Lisbois</i>	73
La légende de l'Aubépine	<i>Fr P. G.</i>	78
CHRONIQUE DOMINICAINE :—		80
Lewiston ; Notre-Dame de Grâce ; Montcalm ; Au Collège de		
France ; Yamaska ; Tiers-Ordre à Buckingham.		
VARIÉTÉ :— Le Martyre des Carmélites de Compiègne		83

MARS

Mgr A. X. Bernard		89
Page d'Évangile : La tentation de Jésus	<i>R. P. A. Vuillermet, O. P.</i>	92
St Thomas, modèle des étudiants	<i>R. P. A. Maricourt, O. P.</i>	97
La Mission de la Jeunesse Contemporaine—(7ème article) Le caractè-		
re (suite)	<i>R. P. A. Vuillermet, O. P.</i>	102
La V. Marguerite Bourgeoys. II. A. la garde de Dieu	<i>Laure Conan</i>	109
Une Mission Dominicaine Française	<i>R. P. V. de Kerdanet, O. P.</i>	116
Une vraie amie du bon Dieu—Mère C. A. Caouette : IV Les voies		
de Dieu	<i>R. P. Vuillermet, O. P.</i>	121
CHRONIQUE DOMINICAINE :—		127
Le Jubilé du Rme P. Cormier ; Mission de Mar-Yacoub ; Nou-		
vella province Dominicaine ; A Rome, béatifications, audience ;		
Conférence du R. P. Janvier à N.-D. de Paris.		
VARIÉTÉ :— Une leçon de choses	<i>R. F. Pierre Gonzales.</i>	130

AVRIL

Page d'Évangile : M'aimes-tu ?	<i>R. P. A. Vuillermet, O. P.</i>	133
Soir de Tempête (poésie).....	<i>J. B. Mercier</i>	139
Une Mission Dominicaine Française — Le Père Besson (suite)	<i>R. P. V. de Kesanet, O. P.</i>	140
La Mission de la Jeunesse Contemporaine (8ème article) Le caractère — Vers l'Idéal	<i>R. P. Vuillermet, O. P.</i>	147
La Mission de la Femme Chrétienne — Bas bleus et Féminisme ..	<i>Fidelio</i>	154
CHRONIQUE DOMINICAINE :—		158
Conférence du R. P. Schmit à Québec ; La fête de St-Thomas à St-Hyacinthe, Ottawa, N.-D, de Grâce ; Commission des Etudes Bibliques ; Progrès de l'Ordre dans le monde ; L'affaire Scheil ; Revues dominicaines françaises ; A l'Université de Fribourg ; Le Code de Hammourabi ; L'histoire du Canada ; Erection du Rosaire à Fort Kent, Me.		
VARIÉTÉS :— Sur l'Echafaud.....	<i>E. Gebhart</i>	170
Sur le chemin d'Emmaüs.....	<i>M. R. Monlaur</i>	173

MAI

Marie modèle des vertus.....	<i>V. K.</i>	177
L'Eglise de France.....	<i>H. H.</i>	181
Bernadette.....	<i>T. R. Ollivier, O. P.</i>	191
La Vén. Marguerite Bourgeoys (fin). La première école. Fondation et épreuves.....	<i>Laure Conan</i>	195
La demande de Béatification.....		205
Un chapitre inédit de l'Imitation de Jésus-Christ, <i>R. P. J. J. Berthier O. P.</i>		208
La mission de la femme chrétienne. L'égoïsme.....	<i>Fidelio</i>	212
CHRONIQUE DOMINICAINE :—		215
A Ségovie ; Nos missions dans l'Amérique centrale ; L'armée apostolique de la France ; Exemple à imiter ; Les Dominicaines à Bologne ; Les Dominicaines de Lewiston.		

JUIN

Au Révérendissime Père H.-M. Cormier.....		223
Page d'Évangile : La fille de Jaïre.....	<i>R. P. A. Vuillermet, O. P.</i>	224
Les Origines Dominicaines de la Fête-Dieu.....	<i>R. P. A. Mortier, O. P.</i>	229
Le Premier Colon Canadien : Louis Hébert (suite).....	<i>A. C. de Lisbois</i>	233
Nos missions du Tonkin.....		241
La Passion de l'Idéal.....	<i>R. P. A. Vuillermet, O. P.</i>	243
CHRONIQUE DOMINICAINE :—		250
Jubilé sacerdotal du Rme Père Cormier ; Les Dominicains à Québec ; Le Père Plessis au Monument National ; Chez les Dominicaines de Trois-Rivières et Québec ; Pie X et Saint Dominique ; A San Francisco ; Les Provinces Dominicaines ; Séminaire syro-chaldéen de Mossoul ; La Basilique du Rosaire à Pomdés ; A propos de la catastrophe de San Francisco.		
VARIÉTÉ :— La vision de Saint Dominique.....	<i>R. P. S. Coubé, S. J.</i>	260

JUILLET

Page d'Évangile : Marthe et Marie.....	<i>R. P. A. Vuillermet, O. P.</i>	265
Le T. R. P. Monsabré, O. P. :—		269
Ses noces d'or de profession religieuse ; Sa vocation ; Les rebuffades d'un portier ; Carrière apostolique ; Le carême de Metz en 1871.		

Dénigrement et Chauvinisme.....	<i>R. P. A. Vuillermet, O. P.</i>	275
La Vierge.....	<i>R. P. Félix</i>	279
Le Premier Colon Canadien : Louis Hébert — V Premiers défrichements à Québ.c.....	<i>A. C. de Lisbois</i>	280
La Jeunesse.....	<i>T. R. P. Monsabré, O. P.</i>	284
Une vraie amie du bon Dieu : Mère Catherine-Aurélie Caouette. V. La fondation de l'Institut du Précieux-Sang.....	<i>R. P. Vuillermet, O. P.</i>	289
CHRONIQUE DOMINICAINE :—		296
Notre-Dame du Rosaire de St-Hyacinthe ; Noces d'argent du T. Ordre de Montréal ; Les fêtes de Fall-River ; La langue française aux Etats Unis ; Sur les bords du lac Sabattus ; Le T. R. P. Provincial de France, etc.		
VARIÉTÉS : — Sursum Corda.....	<i>André Besson</i>	305
La Messe du Patriote.....	<i>F. Coppée</i>	308
SUPPLÉMENT : —		
Les fêtes du Rme Père Cormier à Rome		310
Les fêtes jubilaires dans les couvents de la Province de France en Amérique.....		314
Les nouveaux Bienheureux		319
Message de S. S. le Pape Pie X.....		323

AOUT

Page d'Évangile : Le martyr de St-Jean-Baptiste.....	<i>R. P. A. Vuillermet, O. P.</i>	325
Une lettre du T. R. P. Monsabré.....		330
Saint-Augustin.....	<i>D. H. Leclercq</i>	331
La dédicace de l'église Ste-Anne de Fall-River.....		334
Historique de la paroisse Sainte-Anne.....	<i>R. P. P. Charland, O. P.</i>	344
Le Premier Colon Canadien : Louis Hébert — Mort de Louis Hébert (Fin).....	<i>A. C. de Lisbois</i>	354
CHRONIQUE DOMINICAINE :—		359
Ordination à Ottawa ; Le Rosaire dans nos missions d'Orient ; Mgr Emard chez les Dominicains ; Départ de Missionnaires ; Un panégyrique de St-Thomas d'Aquin ; Lettre de Mgr Fuzet au P. Monsabré ; Un discours célèbre ; Les martyrs d'Irlande ; Le calice du Jubilé ; Les Bases Carmélites de Compiègne.		

SEPTEMBRE

Page d'Évangile : La résurrection du Fils de la veuve de Naïm		369
Lettre du Rme Père Général des Dominicains		373
La Piéta de Bellini.....		374
Plus Haut !	<i>André Besson</i>	375
Que faut-il faire pour la Jeunesse ouvrière ?.....	<i>R. P. A. Vuillermet, O. P.</i>	378
Notre-Dame d'Einsi-deln.....		386
Le péché mignon de la Jeunesse.....	<i>R. P. Vuillermet, O. P.</i>	390
Les Origines bretonnes du Chapelet.....	<i>De Courson</i>	397
CHRONIQUE DOMINICAINE :—		401
Le collège pontifical de la Minerve ; Au tombeau du Père Besson ; Aux pays bibliques ; Mort d'un évêque dominicain ; A la mémoire du P. Chocarne : L'archiconfrérie de la Première Communion ; Fête de Saint-Dominique ; Dans nos couvents.		
VARIÉTÉ : —L'éruption du Vésuve et N.-D. du Rosaire.....	<i>R. P. A. Foy, O. P.</i>	411

OCTOBRE

Page d'Évangile : Le Bon Samaritain.....	<i>R. P. A. Vuillermet, O. P.</i>	413
Le Rosaire et Bossuet.....	<i>F. R.</i>	418
Aux jeunes filles : La toilette.....	<i>R. P. Roucau, O. P.</i>	423
Derniers moments de St-François (poésie).....	<i>A. de Ségur</i>	431
L'Ange Gardien de la Jeunesse.....	<i>R. P. A. Vuillermet, O. P.</i>	433
Associions-nous !.....	<i>A. Texier</i>	437
CHRONIQUE DOMINICAINE :—.....		440
Pèlerinages à N.-D. du Rosaire ; Dans nos couvents ; Le Rosaire en Canada ; Le Rosaire à Québec ; Chez les Cisterciens d'Oka ; A Baltimore ; L'Évangile et les Pères ; Au Congrès Eucharistique de Tournai ; L'Œuvre de l'Enfance brésilienne ; Une robe de nocés.		
VARIÉTÉ :— Une nuit à la Grande Chartreuse.....	<i>S. G.</i>	450

NOVEMBRE

Les joies du travail.....	<i>R. P. A. Vuillermet, O. P.</i>	457
Le Père Lacordaire, en 1848.....		462
Un apologue d'Henri Lasserre.....		470
Pour les Morts (Poésies) : Le soir des trépassés ; A une mère ; Tristesse des morts.....	<i>J. B. Mercier</i>	472
Pages oubliées : L'armée du Sacrifice.....	<i>Comte de Montalembert</i>	474
VARIÉTÉS :—.....		478
La communion quotidienne ; L'Eglise et la Russie ; La Pitié.		
CHRONIQUE DOMINICAINE :—.....		485
La fête du Rosaire ; Pèlerinage du Séminaire ; Allocution du R. P. Charron ; A Québec.		

DÉCEMBRE

Les Etrennes.....	<i>Henri Lasserre</i>	489
Le Fauteuil de la Vierge (Légende canadienne).....	<i>C. D.</i>	497
Sagesse — Résignation (Poésies).....	<i>J. B. Mercier</i>	502
Femmes du Canada : Nos établissements d'éducation française.....	<i>Laure Conan</i>	504
Lettres de la Révérende Mère Catherine-Aurélie du Précieux-Sang..		512
CHRONIQUE DOMINICAINE :—.....		515
Indulgences du Tiers-Ordre ; Nouveaux tertiaires ; A Québec ; Une santé au Pape.		
Nécrologie.....		527
TABLE DES MATIÈRES.....		528
TABLE DES GRAVURES.....		532

Table des Gravures

— 1906 — VOL. XII —

La Vierge aux Anges.....	Bouguereau	4
La Sœur Bourgeois.....		22
La Vierge, Jésus et St-Jean.....	Bouguereau	45
Jésus et les petits enfants.....	Plochorst	50
S. G. Mgr Bernard (hors texte).....		89a
M. Olier.....		108
Jésus prêchant.....	Hoffman	120
Le Vén. Marcellin Champagnat.....		132
Le Christ devant Pilate.....	Munkasky	132a
M'aimes-tu plus que ceux-ci ?.....	Zimmermann	134
Madone.....	Dunvedge	176
La Reine de Mai.....	Crayon de M. J. B. Lagacé	178
Mgr de Laval.....		195
Le Rme Père H. M. Cormier.....	Crayon de M. J. B. Lagacé	222
Résurrection de la fille de Jaire.....	Hoffman	227
La Bse Marguerite Marie.....		232
Jésus à Béthanie.....	Azambre	265
Mère Catherine-Aurélie Caouette (Costume actuel des religieuses).....	(Tableau de S. Pierre de Rome)	292
Les Bx Martyrs du Tonkin.....	Guido Reni	309
"Caput in Disco".....	Fra Angelico	325
Saint Augustin.....		343
L'Eglise Saint-Anne de Fall-River.....		351
Le Père Sauval (portrait).....	Hoffman	354
La V. Marie de l'Incarnation.....		370
La résurrection du fils de la veuve de Naïm.....	Bellini	374
La Pieta.....		404
Le Père Chocarne.....		430
Saint François bénissant Assise.....		453
Saint Bruno.....		463
Le Père Lacordaire.....		471
La Vierge et Ste Catherine.....		471
La Vierge.....		499

Imprimatur :

† A. X., Evêque de St-Hyacinthe.